



RCS : LA ROCHE SUR YON

Code greffe : 8501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

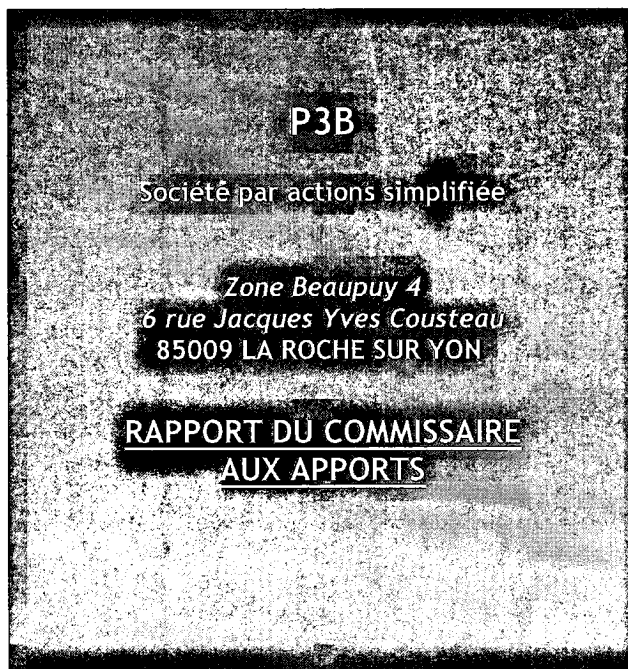
Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2013 B 01218

Numéro SIREN : 797 957 248

Nom ou dénomination : P3B

Ce dépôt a été enregistré le 18/11/2013 sous le numéro de dépôt 6969



LA ROCHE-SUR-YON

■
ZI l'Éraudière
Dompiere-sur-Yon - BP 80294
85007 LA ROCHE-SUR-YON Cedex
Tél 02 51 05 36 40 - Fax 02 51 07 02 81
laroche@avencia-eca.fr

LA MOTHE-ACHARD

■
ZA du Pays des Achards
La Chapelle-Achard - BP 6
85150 LA MOTHE-ACHARD
Tél 02 51 38 60 97 - Fax 02 51 05 92 88
lamothe@avencia-eca.fr

NOIRMOUTIER-EN-L'ÎLE

■
2 place de la Prée aux Ducs
85330 NOIRMOUTIER-EN-L'ÎLE
Tél 02 51 39 74 06
Fax 02 28 10 67 48
noirmoutier@avencia-eca.fr

MARANS

■
6 rue Evariste Baron
17230 MARANS
Tél 05 46 01 14 82
Fax 05 46 35 08 33
marans@avencia-eca.fr

Monsieur,

Vous nous avez désignés, le 21 octobre 2013, en qualité de Commissaire aux apports dans le cadre de l'apport des titres PERFORMANCE INFO et ADINFO 17 par Messieurs Patrick BROCHARD et Boris BRIAUD à la SAS P3B rémunéré par une augmentation de capital. Concernant l'apport en nature, nous avons établi le présent rapport prévu conformément aux dispositions de l'article L 223-9 du Code de commerce.

A cet effet, nous avons effectué les diligences selon les normes de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes applicables à cette mission. Les normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées, d'une part à apprécier la valeur des apports, à s'assurer que celle-ci n'est pas surévaluée et à vérifier qu'elle correspond au moins à la valeur nominale des parts sociales à émettre augmentée d'une éventuelle prime d'émission et, d'autre part, à apprécier les avantages particuliers qui peuvent être stipulés.

Par ailleurs, nous déclarons ne pas être visés par l'une des incompatibilités prévues par la loi.

1. Présentation de l'opération et descriptif des apports

1.1 Modalités de l'opération et descriptif des apports

La présente opération consiste en :

- l'apport de 25 parts sociales de la société SARL PERFORMANCE par Monsieur Boris BRIAUD. La valeur des 25 parts sociales de la société SARL PERFORMANCE apportées a été estimée à 79 250 €.
- l'apport de 25 parts sociales de la société SARL PERFORMANCE par Monsieur Patrick BROCHARD. La valeur des 25 parts sociales de la société SARL PERFORMANCE apportées a été estimée à 79 250 €.
- l'apport de 245 parts sociales de la société SARL ADINFO 17 par Monsieur Boris BRIAUD. La valeur des 245 parts sociales de la société SARL ADINFO 17 apportées a été estimée à 2 205 €.
- l'apport de 245 parts sociales de la société SARL ADINFO 17 par Monsieur Patrick BROCHARD. La valeur des 245 parts sociales de la société SARL ADINFO 17 apportées a été estimée à 2 205 €.

1.2 Présentation des apporteurs et de la société bénéficiaire

Les apporteurs: Messieurs Boris BRIAUD et Patrick BROCHARD

Monsieur Boris BRIAUD, né à LA ROCHE SUR YON (85), le 13 décembre 1977.
Demeurant à BELLEVILLE SUR VIE (85170) - 4 Rue Georges Bizet.

Célibataire ayant conclu un Pacte Civil de Solidarité avec Madame Soizig SOULABAIL, suivant convention de pacte civil de solidarité signée le 1er décembre 2009 et enregistrée au Tribunal d'Instance de LA ROCHE SUR YON le 5 février 2010.

- ⇒ Monsieur Boris BRIAUD apporte à la société P3B 25 parts sociales qu'il détient dans le capital de la société PERFORMANCE INFO au capital de 8 000 €, siège social : 6, rue Jacques Yves Cousteau- 85000 LA ROCHE SUR YON, SIREN 404.408.528 RCS LA ROCHE SUR YON.
- ⇒ Monsieur Boris BRIAUD apporte à la société P3B 245 parts sociales qu'il détient dans le capital de la société ADINFO 17 au capital de 10 000 €, siège social : 9, rue Bernard Moitessier 17000 LA ROCHELLE, SIREN 749.865.150 RCS LA ROCHELLE.

Monsieur Patrick BROCHARD, né à LA ROCHE SUR YON (85), le 17 mars 1970
Demeurant à LE POIRE SUR VIE (85170) - 1 Rue des Prêles
Célibataire

- ⇒ Monsieur Patrick BROCHARD apporte à la société P3B 25 parts sociales qu'il détient dans le capital de la société PERFORMANCE INFO au capital de 8 000 €, siège social : 6, rue Jacques Yves Cousteau- 85000 LA ROCHE SUR YON, SIREN 404.408.528 RCS LA ROCHE SUR YON.
- ⇒ Monsieur Patrick BROCHARD apporte à la société P3B 245 parts sociales qu'il détient dans le capital de la société ADINFO 17 au capital de 10 000 €, siège social : 9, rue Bernard Moitessier 17000 LA ROCHELLE, SIREN 749.865.150 RCS LA ROCHELLE.

Les sociétés apportées : PERFORMANCE INFO et ADINFO 17

La société **ADINFO 17** est une Société à responsabilité limitée, régie par les dispositions du Livre deuxième du Code de commerce, par toutes autres dispositions légales et réglementaires en vigueur, et par ses statuts.

La Société a pour objet la réalisation de services informatiques.

Son chiffre d'affaires au 31/12/2012 était de 63 k€.
Ses capitaux propres au 31/12/2012 étaient de 13 k€.
Le total de son bilan était de 91 k€.

Ledit apport est évalué à : 9 000 €.

La société **PERFORMANCE INFO** est une Société à responsabilité limitée, régie par les dispositions du Livre deuxième du Code de commerce, par toutes autres dispositions légales et réglementaires en vigueur, et par ses statuts.

La Société a pour objet la réalisation directe ou indirecte de toutes prestations de services techniques, administratifs, comptables, financiers, management et d'ingénierie commerciale ainsi que la prise de participation de parts sociales ou d'actions de sociétés de gestion ou de participation.

Son chiffre d'affaires au 31/12/2012 était de 448 k€.
Ses capitaux propres au 31/12/2012 étaient de 305 k€.
Le total de son bilan était de 1 092 k€.

Ledit apport est évalué à : 1 585 000 €.

La société bénéficiaire : P3B

La société P3B est une Société par actions simplifiée, régie par les dispositions légales applicables, et par ses statuts.

La Société a pour objet en France et à l'étranger :

- La souscription, l'acquisition, la gestion, la transmission de titres sociaux ou de créances, de valeurs mobilières et de tous droits attachés.
- L'étude, le conseil, l'assistance, la définition de stratégies et de politiques, l'animation et la gestion en matière administrative, comptable, financière technique, logistique, de ressources humaines, de communication et de développement de prestations de services en général.
- L'acquisition, la construction, l'exploitation de tous biens immobiliers ou parts de sociétés immobilières.
- La participation directe ou indirecte, de la société dans toutes les opérations financières, immobilières ou mobilières se rattachant à l'objet social.

La durée de la Société est fixée à 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés sauf les cas de prorogation ou de dissolution anticipée.

Le siège social est fixé : Zone Beaupuy 4 - 6 rue Jacques Yves Cousteau - 85009 LA ROCHE SUR YON
La société est immatriculée au RCS de Nantes sous le numéro 481.273.993.

Le capital social est fixé à la somme de quinze mille Euros (15 000 Euros).

Il est divisé en 15 000 actions de un Euro chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement souscrites et libérées dans les conditions exposées ci-dessus et attribuées aux actionnaires en proportion de leurs apports, à savoir Monsieur Boris BRIAUD et Monsieur Patrick BROCHARD.

L'exercice social commence le 1er janvier de chaque année et se termine le 31 décembre. Le 1^{er} exercice social clôturera le 31/12/2014.

1.3 But de l'opération

Messieurs Boris BRIAUD et Patrick BROCHARD sont associés des sociétés PERFORMANCE INFO et ADINFO 17, d'une part, et de la société P3B, d'autre part.

La société P3B exerce une activité de holding détenant des titres dans d'autres structures.

L'opération d'apport envisagée permettrait de transmettre de nouvelles participations à la dite société P3B afin d'en faciliter la gestion et la transmission ultérieure.

1.4 Nature des apports

Monsieur Boris BRIAUD entend apporter à la société P3B la pleine propriété des 245 parts sociales qu'il détient dans le capital de la société ADINFO 17 et des 25 parts sociales qu'il détient dans le capital de la société PERFORMANCE INFO.

Monsieur Patrick BROCHARD entend apporter à la société P3B la pleine propriété des 245 parts sociales qu'il détient dans le capital de la société ADINFO 17 et des 25 parts sociales qu'il détient dans le capital de la société PERFORMANCE INFO.

1.5 Evaluation des apports

PERFORMANCE INFO

Il a été retenu une valeur de 1 585 000 € pour 100 % du capital (500 parts sociales) de la société PERFORMANCE INFO.

La valorisation des titres PERFORMANCE INFO a été effectuée sur la base d'une valeur patrimoniale (Actif net comptable corrigé).

Chacun des 2 apporteurs apportant 25 parts de la société PERFORMANCE INFO, la valeur des apports respectifs est de 79 250 €

ADINFO 17

Il a été retenu une valeur de 9 000 € pour 100 % du capital (1 000 parts sociales) de la société ADINFO 17.

La valorisation des titres ADINFO 17 a été effectuée sur la base d'un mix entre une valeur patrimoniale (Actif net comptable corrigé) et une valeur de productivité (résultat net comptable capitalisé)

Chacun des 2 apporteurs apportant 245 parts de la société PERFORMANCE INFO, la valeur des apports respectifs est de 2 205 €.

2. Rémunération des apports

Sur la base de la valeur des titres PERFORMANCE INFO apportés évaluée à 158 500 €, Messieurs BRIAUD et BROCHARD sont rémunérés par la création de 158 500 actions de un Euro (1 €) chacune de valeur nominale à titre d'augmentation de capital de la société P3B. Chaque apporteur recevra 79 250 actions en rémunération de l'apport des titres de la SARL PERFORMANCE INFO.

Sur la base de la valeur des titres ADINFO 17 apportés évaluée à 9 000 €, Messieurs BRIAUD et BROCHARD sont rémunérés par la création de 4 410 actions de un Euro (1 €) chacune de valeur nominale à titre d'augmentation de capital de la société P3B. Chaque apporteur recevra 2 205 actions en rémunération de l'apport des titres de la SARL PERFORMANCE INFO.

La société P3B a décidé de rémunérer l'apport par une augmentation de capital à la valeur nominale.

Les parts sociales seront dès la date de réalisation définitive de l'augmentation de capital, entièrement assimilées aux parts anciennes ; elles jouiront des mêmes droits et seront soumises à toutes les dispositions des statuts et aux décisions des assemblées générales.

Elles seront intégralement libérées.

3. Régime fiscal

Droits d'enregistrement

Conformément aux dispositions de l'article 810 du Code Général des Impôts, les présents apports seront soumis aux droits d'enregistrement applicables à l'augmentation de capital en découlant.

Impôt sur le revenu

Les plus-values dégagées lors du présent apport bénéficient du régime de report automatique d'imposition prévu à l'article 150-0 B ter du Code Général des Impôts.

Il est rappelé que ledit article prévoit qu'il sera mis fin au report d'imposition en cas de :

- vente des titres reçus en contrepartie de l'apport
- vente des titres apportés par la société bénéficiaire dans un délai de trois (3) ans à compter de l'apport, sauf si celle-ci réinvestit le produit de cette cession dans le financement d'une activité commerciale, artisanale, libérale, agricole ou financière à l'exception de la gestion d'un patrimoine mobilier ou immobilier, à hauteur de 50 % au moins du montant de ce produit, dans un délai de deux (2) ans à compter de la cession.

A cet effet, les apporteurs sont informés de l'obligation de mentionner les plus-values en report sur une déclaration spécifique à souscrire avec leur déclaration de revenus.

4. Diligences et appréciation de la valeur des apports

Nous avons effectué les diligences que nous avons estimées nécessaires, selon la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, pour vérifier la réalité des apports et la valeur attribuée à ces apports.

Nous avons procédé à toutes les investigations, opérations de contrôle et de vérifications que nous avons pu juger nécessaires, à travers l'examen des documents comptables et juridiques.

Nous avons également :

- contrôlé la réalité des apports ;
- analysé les valeurs individuelles proposées ;
- vérifié jusqu'à la date de ce rapport, l'absence de faits ou d'événements susceptibles de remettre en cause la valeur des apports.

5. Conclusion sur la valeur des apports

En conclusion de nos travaux, nous estimons que la valeur des apports des parts sociales ADINFO 17 qui s'élève à 4 410 €, et des parts sociales PERFORMANCE INFO pour 158 500 € ne sont pas surévaluées et, qu'en conséquence, l'actif net apporté est au moins égal au montant de la souscription au capital de la société P3B.

6. Appréciation des avantages particuliers

Aucun avantage particulier au profit des parts sociales à émettre n'est prévu.

La Roche sur Yon,
le 15 novembre 2013.

SARL AVENCIA
Christophe AUDUBON

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Poitiers